

## COMMUNIQUE DE PRESSE

21 janvier 2019

## TGV Lyria : la Région Bourgogne-Franche-Comté s'oppose à la suppression sèche d'un aller-retour Paris-Lausanne via Dijon, Dole et Frasne

« Lyria prévoit la suppression d'un aller-retour en TGV Paris-Lausanne via Dijon, Dole et Frasne pour la nouvelle desserte TGV qui sera mise en œuvre en décembre 2019.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est opposée à cette suppression sèche de dessertes de ces trois gares.

A l'origine de la création en 2018 d'un comité de suivi des dessertes du Lyria, je réunirai ce comité le plus rapidement possible pour auditionner Lyria sur ce choix de parcours évitant la Bourgogne-Franche-Comté au profit de Genève.

Je vais interpeller directement Madame la Ministre des Transports sur cette prise de décision unilatérale qui contredit la loi pour un nouveau pacte ferroviaire récemment votée, tant sur la forme que sur le fond. »

## Marie-Guite Dufay,

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté